

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Borhen CHEBBI et Mr Chiheb GHANMI.

Amen Bank

Bilan

arrêté au 30/06/2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

	Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	809 080	784 418	702 746
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	439 632	368 651	335 637
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	7 573 899	7 170 661	7 537 806
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	137 541	134 630	121 225
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	3 516 891	3 162 791	3 163 258
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	491 964	450 684	492 682
AC7	Autres actifs	(1-7)	222 505	277 009	215 687
Total actifs			13 191 512	12 348 844	12 569 041
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1)	636 691	799 663	712 024
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	474 019	298 888	459 594
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	9 332 092	8 698 103	8 720 365
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	709 439	685 278	709 893
PA5	Autres passifs	(2-5)	295 726	277 239	259 802
Total passifs			11 447 967	10 759 171	10 861 678
CP1	Capital		174 600	174 600	174 600
CP2	Réserves		1 406 572	1 283 749	1 283 684
CP4	Autres capitaux propres		423	423	423
CP5	Résultats reportés		3	4	4
CP6	Résultat de l'exercice		161 947	130 897	248 652
Total capitaux propres			1 743 545	1 589 673	1 707 363
Total capitaux propres et passifs			13 191 512	12 348 844	12 569 041

Amen Bank

État des engagements Hors Bilan

arrêté au 30/06/2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Passifs éventuels					
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	753 811	717 507	754 264
HB02	Crédits documentaires	(4-2)	777 938	511 056	659 790
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3)	645 774	784 033	708 921
Total passifs éventuels			2 177 523	2 012 596	2 122 975
Engagements donnés					
		(4-4)			
HB04	Engagements de financement donnés		1 487 174	1 754 964	1 520 684
HB05	Engagements sur titres		6 238	7 100	7 152
Total engagements donnés			1 493 412	1 762 064	1 527 836
Engagements reçus					
HB07	Garanties reçues	(4-5)	3 922 832	3 842 342	3 782 529
Total engagements reçus			3 922 832	3 842 342	3 782 529

Amen Bank

Etat de Résultat

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	361 448	379 421	760 378
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	79 302	75 418	158 178
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	40 440	31 139	66 815
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	189 310	142 687	249 391
Total produits d'exploitation Bancaire			670 500	628 665	1 234 762
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(293 572)	(308 159)	(615 226)
CH2	Commissions encourues		(14 501)	(12 477)	(29 467)
Total charges d'exploitation Bancaire			(308 073)	(320 636)	(644 693)
Produit net Bancaire			362 427	308 029	590 069
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(57 800)	(52 178)	(77 990)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(2 596)	1 910	6 449
PR7	Autres produits d'exploitation		555	533	1 145
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(91 123)	(84 441)	(171 944)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(31 039)	(28 780)	(60 745)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(5 849)	(4 782)	(9 989)
Résultat d'exploitation			174 575	140 291	276 995
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(886)	(592)	(999)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(10 709)	(8 802)	(25 439)
Résultat sur les activités ordinaires			162 980	130 897	250 557
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(1 033)	-	(1 905)
Résultat de l'exercice			161 947	130 897	248 652
Résultat de base par action (en dinars)		(5-11)	4,638	3,748	7,121
Résultat dilué par action (en dinars)			4,638	3,748	7,121

Amen Bank

Etat de Flux de Trésorerie

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		462 160	478 738	987 501
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(231 609)	(268 739)	(592 365)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(94 969)	(10 233)	(23 156)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(113 789)	38 999	(321 081)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		561 306	630 144	696 271
Titres de placement		(4 075)	(15 031)	5 115
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(111 550)	(218 582)	(253 188)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		39 858	48 447	(39 054)
Impôts sur les bénéfices		(10 709)	(8 802)	(25 439)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		496 623	674 941	434 604
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		97 230	83 634	268 857
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(264 150)	(379 160)	(453 607)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(5 155)	8 008	(39 208)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(172 075)	(287 518)	(223 958)
Activités de financement	(6-3)			
Emission d'emprunts		60 000	60 000	160 000
Remboursement d'emprunts		(61 128)	(31 251)	(128 453)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(24 785)	(43 099)	(67 818)
Dividendes versés		(125 712)	(115 236)	(115 236)
Mouvements sur fond social et de retraite		(53)	5	(61)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(151 678)	(129 581)	(151 568)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		172 870	257 842	59 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(358 548)	(417 626)	(417 626)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période		(185 678)	(159 784)	(358 548)

Amen Bank
Notes aux états financiers
30 Juin 2026

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 174 600 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 34 920 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,41% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	173 879	99,59%
Actionnaires Etrangers	721	0,41%
Total	174 600	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2026 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25).

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2026 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19.

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 6 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 6 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 6 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1. Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT 2025-01 du 29 janvier 2025, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N ; rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La majoration du taux de migration moyen par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- L'attribution d'un taux de provisionnement par groupe tels que fixé au préalable par la BCT ;
- L'application des taux de migrations majorés et les taux de provisionnement à l'encours des engagements 0 et 1 de chaque groupe.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Compte tenu d'un stock de provision collective qui s'élève à 187 960 mDT au 31 décembre 2025, une provision complémentaire nette de 2 000 mDT a été dotée au titre du premier semestre 2026.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 187 099 mDT.

1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement :

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier-débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%

Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière. Le prix d'acquisition correspond au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5-3 Immobilisations incorporelles en cours

Conformément à la norme comptable tunisienne 06, les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût de production qui inclut les coûts engagés dans le cadre de la conception détaillée de l'application, de la programmation, des tests et de documentation.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du dernier mois de l'arrêté.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté de la période.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2026. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat au 30/06/2026.

Rubrique Bilan		Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan		Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		626 841	PA 01		Banque Centrale, CCP	42 853
				PA 02		Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	170 694
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers		86 019	PA 03		Dépôts et avoirs de la clientèle	1 002 419
AC 03	Créances sur la clientèle		474 439	PA 04		Emprunts et ressources spéciales	2
AC 07	Autres actifs		141 342	PA 05		Autres passifs	112 673
Total Actifs			1 328 641	Total Passifs			1 328 641

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de juin 2026 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de juin 2026.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

11- Application de la loi 41/2024 (2ème section de l'article 412-III (nouveau))

En application des dispositions de la note de la BCT n°10-2025 et conformément aux dispositions de l'article 412-III nouveau du code du commerce tel qu'il a été modifié par la loi n° 2024-41 du 2 août 2024, l'ensemble des demandes des clients répondant aux critères de la loi sont traitées dans les délais réglementaires.

Ainsi, en application des dispositions des paragraphes 36 et 37 de la NCT 24, les revenus d'intérêts se rattachant aux prêts bénéficiant de la réduction de 50% du taux d'intérêt sont comptabilisés conformément aux nouveaux tableaux d'amortissement à mesure qu'ils sont courus.

Par ailleurs et conformément au paragraphe 15 de la NCT 24, les prêts répondant aux conditions de bénéfice de la mesure de réduction de 50% du taux d'intérêt fixe, continuent à être comptabilisés à l'actif du bilan pour leurs valeurs nominales contractuelles.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30.06.2026 un montant de 809 080 mDT contre 702 746 mDT au 31.12.2025 et se compose comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	151 628	89 291	97 133	54 495	56%
BCT, CCP & TGT	657 452	695 127	605 613	51 839	9%
Total	809 080	784 418	702 746	106 334	15%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	151 629	89 292	97 134	54 495	56%
Provisions sur caisse en dinars	(1)	(1)	(1)	-	0%
Sous Total (1)	151 628	89 291	97 133	54 495	56%
BCT	657 576	695 252	605 738	51 838	9%
Provisions sur BCT	(185)	(185)	(185)	-	0%
Sous Total (2)	657 391	695 067	605 553	51 838	9%
CCP	64	63	63	1	2%
Provisions sur CCP	(3)	(3)	(3)	-	0%
Sous Total (3)	61	60	60	1	2%
Total	809 080	784 418	702 746	106 334	15%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2026 un montant de 439 632 mDT contre 335 637 mDT au 31 décembre 2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	50 465	71 691	47 042	3 423	7%
Prêts aux établissements bancaires	65 562	82 085	63 506	2 056	3%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	12	40	84	(72)	(86%)
Total créances sur établissements bancaires	116 039	153 816	110 632	5 407	5%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	3	3	3	-	0%
Prêts aux établissements financiers	317 350	209 458	222 381	94 969	43%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	6 240	5 374	2 621	3 619	138%
Total créances sur établissements financiers	323 593	214 835	225 005	98 588	44%
Total	439 632	368 651	335 637	103 995	31%

La banque ne possède pas, au 30/06/2026, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 184 324	1 212 252	1 118 166	66 158	6%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	6 110 053	5 636 340	6 115 659	(5 606)	(0%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	279 522	322 069	303 981	(24 459)	(8%)
Total	7 573 899	7 170 661	7 537 806	36 093	0%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 156 796	1 182 037	1 087 943	68 853	6%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	27 528	30 215	30 223	(2 695)	(9%)
Total	1 184 324	1 212 252	1 118 166	66 158	6%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 632 763	5 070 660	5 567 690	65 073	1%
Autres concours à la clientèle en devises	477 290	565 680	547 969	(70 679)	(13%)
Total	6 110 053	5 636 340	6 115 659	(5 606)	(0%)

Au 30.06.2026, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 1 195 millions de dinars contre 1 403 millions de dinars au 31.12.2025.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	126 379	135 948	127 510	(1 131)	(1%)
Créances sur ressources extérieures	153 143	186 121	176 471	(23 328)	(13%)
Total	279 522	322 069	303 981	(24 459)	(8%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des engagements classés	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Provisions au 31/12/N-1	289 796	336 500	336 500	(46 705)	(14%)

Dotation de l'exercice	42 179	37 630	73 186	(31 007)	(42%)
Reprise de l'exercice	(8 827)	(13 919)	(24 024)	15 197	(63%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	-	(95 867)	95 867	(100%)
Provisions au 30/06/N	323 146	360 212	289 796	33 351	12%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	187 099	212 282	172 450	14 649	8%
Total net des engagements classés	523 018	564 385	508 290	14 728	3%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Montant brut des créances non classées	70 892	68 271	76 919	(6 027)	(8%)
Montant brut des créances touristiques non classées	-	62 211	-	-	0%
Agios réservés au 31/12/N-1	213 902	259 040	259 040	(45 138)	(17%)
Dotation aux agios réservés	33 883	42 776	72 955	(39 072)	(54%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	-	(243)	(1 318)	1 318	(100%)
Reprise sur agios réservés sur créances	(8 383)	(14 319)	(21 985)	13 602	(62%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	-	(94 790)	94 790	(100%)
Total des agios réservés au 30/06/N	239 402	287 254	213 902	25 500	12%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	105 699	144 909	100 120	5 579	6%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	113 741	122 755	94 739	19 002	20%
Agios sur Engagements par signature	1 283	1 437	1 103	180	16%
Agios sur ressources extérieures	18 679	18 153	17 940	739	4%
Total net des agios réservés	239 402	287 254	213 902	25 500	12%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	10 845 511	10 278 715	10 620 025	225 486	2%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 033 264	1 136 879	970 536	62 728	6%
Total des engagements (b) (*)	11 878 775	11 415 594	11 590 561	288 214	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(235 893)	(282 256)	(208 755)	(27 138)	13%
Provisions affectées aux engagements par signature	(4 191)	(2 870)	(4 076)	(115)	3%
Provisions affectées aux engagements classés	(318 955)	(357 341)	(285 720)	(33 235)	12%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(187 099)	(212 282)	(172 450)	(14 649)	8%
Total provisions et agios réservés (C)	(746 138)	(854 749)	(671 001)	(75 137)	11%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	72,21%	75,18%	69,14%	3,07%	4,4%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	63,99%	66,99%	60,68%	3,31%	5,5%
Taux des engagements classés (a/b)	8,70%	9,96%	8,37%	0,32%	3,9%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(3 510)	(3 923)	(5 147)	1 637	(32%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	-	(1 075)	-	-	0%
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(189 960)	(182 394)	(187 960)	(2 000)	1%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(193 470)	(187 392)	(193 107)	(363)	0,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(939 608)	(1 042 141)	(864 108)	(75 500)	8,7%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	7,91%	9,13%	7,46%	0,45%	6%

(*) Dont engagement de financement à concurrence de 8% du résultat (Article 412 Ter- Loi 2024-41, décret n° 2026-148 du 23 Juillet 2026).

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	696 014	752 017	646 130	49 884	8%
Provisions sur créances classées	318 955	357 341	285 720	33 235	12%
Provisions collectives	189 960	182 394	187 960	2 000	1%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	187 099	212 282	172 450	14 649	8%
Provisions sur engagements par signature	4 191	2 870	4 076	115	3%
Provisions sur engagements par signature	4 191	2 870	4 076	115	3%
Total provisions sur créances	700 205	754 887	650 206	49 999	8%
Agios réservés affectés aux engagements classés	235 893	282 256	208 755	27 138	13%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	3 510	3 923	5 147	(1 637)	(32%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant sur secteur touristique courant	-	1 075	-	-	0%
Total agios réservés	239 403	287 254	213 902	25 501	12%
Total général des provisions et agios réservés	939 608	1 042 141	864 108	75 500	9%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 30.06.2026 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	504 416	117 310	71 520	66 409	404 532	2 560	1 166 747
Escomptes	494 201	26 230	98	248	7 410	11	528 198
Crédit court terme	1 213 383	137 346	95	549	102 086	40	1 453 499
Crédit moyen et long terme	4 653 319	692 616	12 310	12 794	343 517	110	5 714 666
Engagements par signature	2 934 734	71 957	38	34	8 902	-	3 015 665
Total	9 800 053	1 045 459	84 061	80 034	866 447	2 721	11 878 775
Dont impayés	116 557	150 004	4 322	3 115	341 147	198	615 343

(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 30 juin 2026 :

Secteur d'activité	30/06/2026	%	30/06/2025	%	31/12/2025	%
I - Agriculture	108 259	0,91%	93 030	0,81%	92 414	0,80%
II - Industrie	3 856 870	32,47%	3 770 624	33,03%	3 844 841	33,17%
Mine	93 885	0,79%	105 626	0,93%	123 553	1,07%
Energie	120 339	1,01%	118 807	1,04%	71 091	0,61%
Photovoltaïque	37 469	0,32%	5 130	0,04%	29 385	0,25%
Industrie agroalimentaire	1 370 597	11,54%	1 342 013	11,76%	1 333 481	11,50%
Matériaux de construction	441 741	3,72%	481 839	4,22%	455 111	3,93%
Industrie mécanique et électronique	413 430	3,48%	398 859	3,49%	443 894	3,83%
Chimie et caoutchouc	328 909	2,77%	385 706	3,38%	365 491	3,15%
Industries pharmaceutiques	286 629	2,41%	286 817	2,51%	284 866	2,46%
Textile	21 643	0,18%	18 114	0,16%	17 287	0,15%
Habillement et cuir	49 410	0,42%	45 391	0,40%	47 823	0,41%
Bois, liège et ameublement	29 436	0,25%	28 938	0,25%	30 736	0,27%
Papier, imprimerie et industries diverses	281 924	2,37%	278 046	2,44%	269 164	2,32%
Bâtiment et travaux publics	298 527	2,51%	188 522	1,65%	286 946	2,48%
Briqueteries	82 932	0,70%	86 816	0,76%	86 013	0,74%
III - Services	7 913 645	66,62%	7 551 940	66,15%	7 653 306	66,03%
Transport	174 744	1,47%	199 825	1,75%	185 693	1,60%
Télécommunications	252 252	2,12%	228 494	2,00%	239 023	2,06%
Tourisme	590 525	4,97%	579 886	5,08%	569 495	4,91%
Commerce agroalimentaire	223 169	1,88%	232 030	2,03%	341 187	2,94%
Commerce matériaux de construction	65 713	0,55%	73 116	0,64%	66 854	0,58%
Commerce quincaillerie et assimilés	87 484	0,74%	88 908	0,78%	99 085	0,85%
Commerce textile et cuir	118 698	1,00%	124 066	1,09%	117 608	1,01%
Commerce divers	469 745	3,95%	482 419	4,23%	498 432	4,30%
Commerce Automobiles & Véhicules	706 664	5,95%	493 993	4,33%	749 598	6,47%
Grande distribution	99 939	0,84%	108 694	0,95%	106 797	0,92%
Enseignement privée	31 510	0,27%	31 708	0,28%	29 917	0,26%
Santé	206 119	1,74%	208 169	1,82%	201 585	1,74%
Finance	741 718	6,24%	544 508	4,77%	507 377	4,38%
Leasing & Factoring	515 715	4,34%	426 877	3,74%	397 788	3,43%
Institution de microfinances	325 400	2,74%	204 859	1,79%	223 906	1,93%
Loisirs et cultures	83 607	0,70%	106 179	0,93%	95 472	0,82%

Particuliers	2 267 464	19,09%	2 285 639	20,02%	2 215 807	19,12%
Promotion immobilière	726 882	6,12%	824 183	7,22%	773 158	6,67%
Divers	226 298	1,91%	308 387	2,70%	234 524	2,02%
Total	11 878 775	100%	11 415 594	100%	11 590 561	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 20,23% du total des engagements de la banque au 30.06.2026.

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2026 un solde de 137 541 mDT contre un solde de 121 225 mDT au 31.12.2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de transaction	102	-	-	102	100%
Bons de trésor	102	-	-	102	0%
Titres de placement	137 439	134 630	121 225	16 214	13%
Titres à revenu fixe	101 952	109 470	96 944	5 008	5%
Bons de trésor	101 045	108 194	91 907	9 138	10%
Créances rattachées / Bon de trésor	907	1 276	5 037	(4 130)	(82%)
Titres à revenu variable	35 487	25 160	24 281	11 206	46%
Actions cotées	36 487	27 431	27 207	9 280	34%
Provisions pour moins-value latente des actions	(1 452)	(2 704)	(2 926)	1 474	(50%)
Créances rattachées / actions cotées	452	433	-	452	100%
Total	137 541	134 630	121 225	16 316	13%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'année 2026 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 30.06.2026, la plus-value latente sur les actions cotées titres de placements est établie à 7388 mDT.

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit au premier semestre de l'année 2026 et comparativement à 2025 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	36 487	27 431	27 207	9 280	34%
Créances rattachées / actions cotées	452	433	-	452	100%
Provisions au début de période	(2 926)	(3 387)	(3 387)	461	(14%)
Dotation de l'exercice	(17)	(720)	(889)	872	(98%)
Reprise de provisions	1 491	1 403	1 350	141	10%
Provisions fin de période	(1 452)	(2 704)	(2 926)	1 473	(50%)
Total net des titres de placement	35 487	25 160	24 281	11 206	46%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2026 un solde de 3 516 891 mDT contre 3 163 258 mDT au 31.12.2025. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres d'investissement (1)	3 195 952	2 868 152	2 872 228	323 724	11%
Titres de participation (2)	99 541	86 640	85 021	14 520	17%
Parts dans les entreprises associées (3)	91 230	177 807	95 123	(3 893)	(4%)
Parts dans les entreprises liées (4)	129 216	16 064	109 934	19 282	18%
Participation avec convention en rétrocession (5)	952	14 128	952	-	0%
Total	3 516 891	3 162 791	3 163 258	353 633	11%

Au 30.06.2026, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 120 256 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements gérés	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en	Total
Valeur brute au 31/12/2025	1 930 369	889 834	105 169	107 027	109 913	9 932	3 152 244
Montant restant à libérer	-	-	(5 833)	-	-	-	(5 833)
Créances rattachées	62 867	14 185	356	93	30	-	77 531
Provisions	(300)	(24 727)	(14 671)	(11 997)	(9)	(8 980)	(60 684)
Total net au 31/12/2025	1 992 936	879 292	85 021	95 123	109 934	952	3 163 258
Acquisitions/ Reclassements 2026	156 735	200 860	14 421	176	-	2 360	374 552
Cessions / remboursements 2026	(106 131)	-	(110)	(2 646)	-	-	(108 887)
valeur brute au 30/06/2026	1 980 973	1 090 694	119 480	104 557	109 913	12 292	3 417 909
Montant restant à libérer	-	-	(6 237)	-	-	-	(6 237)
Créances rattachées	67 907	81 405	969	17	19 312	-	169 610
<i>Dotations</i>	-	-	-	(1 347)	-	(2 360)	(3 707)
<i>Reprise</i>	-	-	-	-	-	-	-
Provisions	(300)	(24 727)	(14 671)	(13 344)	(9)	(11 340)	(64 391)
Total net au 30/06/2026	2 048 580	1 147 372	99 541	91 230	129 216	952	3 516 891

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Bons de trésor	1 452 777	1 179 920	1 365 913	86 864	6%
Bons de trésor	1 412 721	1 154 424	1 329 125	83 596	6%
Créances rattachées	40 056	25 496	36 788	3 268	9%
Obligations	595 803	692 161	627 023	(31 220)	(5%)
Obligations brutes	568 252	644 214	601 244	(32 992)	(5%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	27 851	48 247	26 079	1 772	7%
Fonds gérés	1 147 372	996 071	879 292	268 080	30%
Encours brut des fonds gérés	1 090 694	956 234	889 834	200 860	23%
Provisions sur fonds gérés	(24 727)	(24 667)	(24 727)	-	0%
Créances rattachées	81 405	64 504	14 185	67 220	474%
Total	3 195 952	2 868 152	2 872 228	323 724	11%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de participation	119 480	106 298	105 169	14 311	14%
Provisions sur titres de participation	(14 671)	(14 201)	(14 671)	-	0%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(6 237)	(7 100)	(5 833)	(404)	7%
Créances rattachées sur titres de participation	969	1 643	356	613	172%
Total	99 541	86 640	85 021	14 520	17%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2026				30/06/2025				31/12/2025			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		2 973	-	2 973	(2 973)	2 973	-	2 973	(2 973)	2 973	-	2 973	(2 973)
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
MIP	4,71%	973	-	973	(973)	973	-	973	(973)	973	-	973	(973)
Titres non cotés		116 507	6 237	110 270	(11 698)	103 325	7 100	96 225	(11 228)	102 196	5 833	96 363	(11 698)
FCPR INKHAD	56,00%	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-	28 000	-
FCP AFRICAMEN	37,24%	9 583	5 833	3 750	(473)	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(473)
FCPR RELANCE PLUS	14,00%	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-	7 000	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL3	42,85%	5 049	-	5 049	-	6 732	-	6 732	-	5 149	-	5 149	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(1 366)	5 000	-	5 000	(962)	5 000	-	5 000	(1 366)
FCPR AMEN CAPITAL4	37,18%	5 000	-	5 000	-	5 000	1 267	3 733	-	5 000	-	5 000	-
FCPR TANMYA	16,67%	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-
FCP Smart Traker Fund	6,69%	560	-	560	-	427	-	427	-	477	-	477	-
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 120	-	3 120	(773)	3 120	-	3 120	(614)	3 120	-	3 120	(773)
FCPR AMEN CAPITAL2	68,80%	3 131	-	3 131	(379)	3 131	-	3 131	(353)	3 131	-	3 131	(379)
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	10,90%	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-
FCPR SWING	16,00%	1 920	-	1 920	(451)	2 000	-	2 000	(561)	1 920	-	1 920	(451)
ADVANS TUNISIE	8,61%	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-
FCPR MAXULA ESPOIR	9,36%	1 500	-	1 500	(623)	1 500	-	1 500	(545)	1 500	-	1 500	(623)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(620)	1 346	-	1 346	(620)	1 346	-	1 346	(620)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	15,54%	1 623	-	1 623	-	1 509	-	1 509	-	1 623	-	1 623	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	10,54%	623	-	623	(422)	633	-	633	(378)	633	-	633	(422)
MICROCRED TUNISIE	10,00%	1 350	-	1 350	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
FCP MAC CROISSANCE	49,82%	2 578	-	2 578	-	2 028	-	2 028	-	2 028	-	2 028	-
FCP AMEN SELECTION	39,58%	3 531	-	3 531	-	1 040	-	1 040	-	1 242	-	1 242	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-
FCP MAC EQUILIBRE	38,10%	1 060	-	1 060	-	914	-	914	-	1 060	-	1 060	-
PHENICIA SEED FUND	10,06%	782	-	782	(533)	790	-	790	(529)	782	-	782	(533)
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(185)	700	-	700	(168)	700	-	700	(185)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-

FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2	6,02%	1 000	-	1 000	(112)	1 000	-	1 000	(136)	1 000	-	1 000	(112)
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	-	400	-	400	-	400	-	400	-	400	-
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	1 585	404	1 181	-	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	3,83%	216	-	216	-	216	-	216	-	216	-	216	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,67%	417	-	417	-	388	-	388	-	417	-	417	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(48)	100	-	100	(49)	100	-	100	(48)
SAGES	15,10%	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-
AUTRES	0,00%	69	-	69	(30)	68	-	68	(32)	69	-	69	(30)
Total		119 480	6 237	113 243	(14 671)	106 298	7 100	99 198	(14 201)	105 169	5 833	99 336	(14 671)

La banque n'exerce aucune influence notable sur les FCP et les FCPR.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part dans les entreprises associées	104 557	179 702	107 027	(2 470)	(2%)
Créances rattachées	17	14 312	93	(76)	(82%)
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(13 344)	(16 207)	(11 997)	(1 347)	11%
Total	91 230	177 807	95 123	(3 893)	(4%)

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres cotés	45 359	45 358	45 359	-	0%
TUNISIE LEASING & FACTORING	45 359	45 358	45 359	-	0%
Titres non cotés	59 198	134 344	61 668	(2 470)	(4%)
MAGHREB LEASING ALGERIE	-	73 022	-	-	0%
AMEN SANTE	16 214	16 214	16 214	-	0%
TLG FINANCE	9 701	12 211	12 211	(2 510)	21%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	11 154	11 154	11 154	-	0%
AMEN ALLIANCE SICAV	9 028	8 632	8 897	131	1%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 931	3 931	3 931	-	0%
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	0%
SICAV AMEN	2 582	2 456	2 537	45	2%
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	0%
EL KAWARIS	660	660	660	-	0%
TUNISYS	300	300	300	-	0%
SUNAGRI	216	216	216	-	0%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	-	136	136	(136)	(100%)
AMEN PREMIERE	999	999	999	-	0%
Total	104 557	179 702	107 027	(2 470)	(2%)

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2026.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part dans les entreprises liées	109 913	14 225	109 913	-	0%
Créances rattachées	19 312	1 848	30	19 282	64273%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(9)	(9)	(9)	-	0%
Total	129 216	16 064	109 934	19 282	18%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
MAGHREB LEASING ALGERIE	95 198	-	95 198	-	0%
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	0%
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	0%
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	0%
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	0%
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	0%
STE GEST IMMO	299	299	299	-	0%
SMART RECOVERY	700	210	700	-	0%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	0%
FIRST PAY	4 995	4 995	4 995	-	0%
Total	109 913	14 225	109 913	-	0%

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2026.

Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2026 entre les titres.

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	12 292	23 108	9 932	2 360	24%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(11 340)	(8 980)	(8 980)	(2 360)	26%
Total	952	14 128	952	-	0%

Par ailleurs, tous les titres avec convention de rétrocession sont non cotés.

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2026 un solde de 491 964 mDT contre un solde de 492 682 mDT au 31.12.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 550	3 623	6 974	(1 424)	(20%)
Immobilisations incorporelles	20 307	16 339	20 305	2	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(14 573)	(12 532)	(13 147)	(1 426)	11%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	479 905	440 038	479 896	9	0%
Immobilisations corporelles	596 839	550 767	594 124	2 715	0%
Amortissement des immobilisations corporelles	(116 737)	(110 532)	(114 031)	(2 706)	2%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	(197)	-	0%
Immobilisations encours	6 509	7 023	5 812	697	12%
Immobilisations encours	6 509	7 023	5 812	697	12%
Total	491 964	450 684	492 682	(718)	(0%)

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 30/06/2026 un montant de 350 374 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 30/06/2026									
Description	Valeur Brute au 31/12/2025	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2026	Amort / Provision Cumul au 31/12/2025	Dotations	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 30/06/2026	VCN au 30/06/2026
1) Immobilisation Incorporelles	20 305	11	(8)	20 308	(13 331)	(1 434)	7	(14 758)	5 550
Immobilisation d'exploitation	16 888	11	(8)	16 891	(13 331)	(1 434)	7	(14 758)	2 133
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	15 739	11	(8)	15 742	(12 196)	(1 434)	7	(13 623)	2 119
Droit au bail	965	-	-	965	(951)	-	-	(951)	14
Immobilisation hors exploitation	3 417	-	-	3 417	-	-	-	-	3 417
Logiciels hors exploitation	3 417	-	-	3 417	-	-	-	-	3 417
2) Immobilisations Corporelles	594 124	5 690	(2 976)	596 838	(114 228)	(3 968)	1 263	(116 933)	479 905
Immobilisation d'exploitation	165 895	72	(1 506)	164 461	(58 933)	(1 793)	603	(60 123)	104 338
Terrains d'exploitation	42 275	-	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	79 233	-	(1 461)	77 772	(26 639)	(740)	559	(26 820)	50 952
Aménagements de bâtiments	44 387	72	(45)	44 414	(32 294)	(1 053)	44	(33 303)	11 111
Immobilisation hors exploitation	364 228	4 515	(713)	368 030	(7 173)	(171)	-	(7 344)	360 686
Bâtiments	364 228	4 515	(713)	368 030	(7 173)	(171)	-	(7 344)	360 686
Mobiliers de bureau	12 249	126	(59)	12 316	(9 732)	(349)	32	(10 049)	2 267
Matériels de transport	6 520	-	(674)	5 846	(3 935)	(468)	612	(3 791)	2 055
Matériels informatique	20 333	428	(24)	20 737	(15 745)	(534)	16	(16 263)	4 474
Machines DAB	11 338	6	-	11 344	(8 279)	(239)	-	(8 518)	2 826
Coffres forts	2 650	-	-	2 650	(2 167)	(24)	-	(2 191)	459
Autres immobilisations	10 911	543	-	11 454	(8 264)	(390)	-	(8 654)	2 800
3) Immobilisations encours	5 812	697	-	6 509	-	-	-	-	6 509
Immobilisations corporelles encours	4 466	585	-	5 051	-	-	-	-	5 051
Immobilisations incorporelles encours	1 346	112	-	1 458	-	-	-	-	1 458
Total	620 241	6 398	(2 984)	623 655	(127 559)	(5 402)	1 270	(131 691)	491 964

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2026 un montant de 222 505 mDT contre un montant de 215 687 mDT et se détaillant comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	61 864	113 749	40 320	21 544	53%
<u>Comptes d'attente</u>	<u>60 773</u>	<u>112 000</u>	<u>38 482</u>	<u>22 291</u>	<u>58%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	5 604	17 013	(10)	5 614	(56140%)
comptes d'attente de la compensation	2 468	1 509	2 843	(375)	(13%)
Autres comptes d'attente	52 701	93 478	35 649	17 052	48%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>1 091</u>	<u>1 749</u>	<u>1 838</u>	<u>(747)</u>	<u>(41%)</u>
Autres	160 641	163 260	175 367	(14 726)	(8%)
Stock en matières, fournitures et timbres	74	106	766	(692)	(90%)
Etat, impôts et taxes	6 664	6 837	22 122	(15 458)	(70%)
Allocations familiales	327	462	440	(113)	(26%)
Dépôts et cautionnements	102	102	102	-	0%
Opérations avec le personnel (*)	123 429	120 911	121 119	2 310	2%
Débiteurs divers	20 051	26 862	22 491	(2 440)	(11%)
Créances sur l'Etat	138	138	138	-	0%
Autres	9 856	7 842	8 189	1 667	20%
Total	222 505	277 009	215 687	6 818	3%

(*) Au 30.06.2026, les opérations avec le personnel comprennent un encours de crédits octroyés sur les ressources du fonds social pour 59 140 millions de dinars contre 59 153 millions de dinars au 31.12.2025.

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(3 123)	(6 239)	(3 718)	595	(16%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	(2 559)	(2 559)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	-	(2 409)	-	-	0%
Provisions sur autres comptes d'attente	(564)	(1 271)	(1 159)	595	(51%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(16 476)	(16 514)	(16 514)	38	(0%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(654)	(692)	(692)	38	(5%)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	(1 295)	-	0%
Provisions sur autres comptes	(14 527)	(14 527)	(14 527)	-	0%
Total	(19 599)	(22 753)	(20 232)	633	(3%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	31/12/2025	Dotation	Reprise	30/06/2026
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(3 718)	-	595	(3 123)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	-	-	(2 559)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 159)	-	595	(564)
Provisions sur autres comptes	(16 514)	-	38	(16 476)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	-	38	(654)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(14 527)	-	-	(14 527)
Total	(20 232)	-	633	(19 599)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2026, cette rubrique accuse un solde de 636 691 mDT enregistrant ainsi une baisse de (75 333) mDT par rapport au 31.12.2025.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	42 882	17 153	55 888	(13 006)	(23%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	809	1 510	136	673	495%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	593 000	781 000	656 000	(63 000)	(10%)
Total	636 691	799 663	712 024	(75 333)	(11%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2026 un solde de 474 019 mDT contre un solde de 459 594 mDT au 31.12.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	449 431	290 607	457 513	(8 082)	(2%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	24 588	8 281	2 081	22 507	1082 %
Total	474 019	298 888	459 594	14 425	3%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	81 433	181 130	93 368	(11 935)	(13%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	367 998	109 477	364 145	3 853	1%
Total	449 431	290 607	457 513	(8 082)	(2%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2026 un solde de 9 332 092 mDT contre un solde de 8 720 365 mDT au 31.12.2025 et se décomposent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dépôts à vue	2 925 969	2 518 011	2 501 001	424 968	17%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	6 406 123	6 180 092	6 219 364	186 759	3%
Epargne	2 948 270	2 684 130	2 891 608	56 662	2%
Dépôts à terme	3 293 041	3 362 502	3 099 489	193 552	6%
Dépôts à terme en dinars	2 992 415	3 005 148	2 813 304	179 111	6%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	37 028	32 179	30 173	6 855	23%
Dépôts à terme en devises	261 342	322 002	254 586	6 756	3%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	2 256	3 173	1 426	830	58%
Autres sommes dues à la clientèle	164 812	133 460	228 267	(63 455)	(28%)
Total	9 332 092	8 698 103	8 720 365	611 727	7%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à 709 439 mDT contre 709 893 mDT au 31/12/2025 se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Emprunts matérialisés	389 105	339 758	372 654	16 451	4%
Ressources spéciales	320 334	345 520	337 239	(16 905)	(5%)
Total	709 439	685 278	709 893	(454)	(0%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2026 et au 31.12.2025 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Emprunts matérialisés	373 776	313 402	360 152	13 624	4%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	15 329	26 356	12 502	2 827	23%
Total	389 105	339 758	372 654	16 451	4%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 30.06.2026 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2025	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2026
Emprunts subordonnés	560 000				360 152	13 625	373 776
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7,00%	21/05/2008 - 21/05/2028		3 000	(1 000)	2 000
AMEN BANK 2020-3 Catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		2 220	(2 220)	-
AMEN BANK 2020-3 Catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		10 546	(10 546)	-
AMEN BANK 2020-3 Catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		21 702	(7 234)	14 468
AMEN BANK 2021-1 Catégorie A	30 000	TMM+2,70%	30/04/2021 au 30/04/2028		18 000	(6 000)	12 000
AMEN BANK 2021-1 Catégorie B	10 000	TMM+2,80%	30/04/2021 au 30/04/2031		6 000	(1 000)	5 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A TF	2 850	9,60%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 140	-	1 140
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A TV	1 970	TMM+2,55%	30/09/2022 au 30/09/2027		788	-	788
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B TV	12 000	TMM+3%	30/09/2022 au 30/09/2029		9 600	-	9 600
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B TF	23 180	10,10%	30/09/2022 au 30/09/2029		18 544	-	18 544
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A TF	3 000	10,00%	25/05/2023- 25/05/2028		1 800	(600)	1 200
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A TV	21 700	TMM+1,8%	25/05/2023- 25/05/2028		13 020	(4 340)	8 680
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B TF	8 000	10,40%	25/05/2023- 25/05/2030		8 000	(1 600)	6 400
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B TV	7 300	TMM+2,00%	25/05/2023- 25/10/2030		7 300	(1 460)	5 840
AMEN BANK 2023- Catégorie A TF	13 170	10,05%	31/10/2023-31/10/2028		7 902	-	7 902
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C TF	8 700	10,20%	31/10/2023-31/10/2030		8 700	-	8 700
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D TF	11 500	10,30%	31/10/2023-31/10/2030		11 500	-	11 500
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A TV	40 600	TMM+2,15%	31/10/2023-31/10/2028		24 360	-	24 360
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C TV	5 000	TMM+2,30%	31/10/2023-31/10/2030		5 000	-	5 000
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D TV	21 030	TMM+2,40%	31/10/2023-31/10/2030		21 030	-	21 030
AMEN BANK 2025-2 Catégorie B TV	68 200	TMM+1,75%	24/11/2025-24/11/2032		68 200	-	68 200
AMEN BANK 2025-2 Catégorie A TV	31 800	TMM+1,65%	24/11/2025-24/11/2030		31 800	-	31 800
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A TV	1 000	TMM+1,90%	16/06/2025-16/06/2030		1 000	(200)	800
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A TF	30 500	9,40%	16/06/2025-16/06/2030		30 500	(6 100)	24 400
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B TV	1 500	TMM+1,95%	16/06/2025-16/06/2032		1 500	(215)	1 286
AMEN BANK 2025-1 Catégorie BTF	27 000	9,45%	16/06/2025-16/06/2032		27 000	(3 861)	23 139
AMEN BANK 2026-1 TV	60 000	TMM+1,5%	27/03/2026 - 27/03/2031		-	60 000	60 000
Total	560 000				360 152	13 625	373 776

L'encours des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Ressources budgétaires	54 866	64 348	58 748	(3 882)	(7%)
Ressources extérieures	265 468	281 172	278 491	(13 023)	(5%)
Total	320 334	345 520	337 239	(16 905)	(5%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	259 985	273 882	272 140	(12 155)	(4%)
LIGNE ITALIENNE	2 209	2 994	2 599	(390)	(15%)
LIGNE CFD (MISE À NIVEAU)	469	785	484	(15)	(3%)
LIGNE ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	5 026	2 606	2 453	2 573	105%
LIGNE AFD HOTELLERIE	237	1 337	474	(237)	(50%)
LIGNE BEI INVESTISSEMENT	2 677	8 720	5 710	(3 033)	(53%)
LIGNE ITALIENNE AGRICULTURE ET PECHE	3 989	3 989	3 989	-	0%
LIGNE BM EFFICACITE ENERGETIQUE	16 847	21 248	19 047	(2 200)	(12%)
LIGNE BIRD PME D'INVESTISSEMENT	14 414	15 100	15 100	(686)	(5%)
LIGNE SANAD	16 495	24 742	20 618	(4 123)	(20%)
LIGNE BIRD PME CONSOLIDATION	10 150	11 117	10 633	(483)	(5%)
LIGNE RESSOURCES SPECIALES SUR FADES	4 339	6 535	5 437	(1 098)	(20%)
LIGNE BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	1 944	2 500	2 222	(278)	(13%)
LIGNE AFD-IMF	-	4 693	-	-	0%
LIGNE AFD-SUNREF TF	7 128	11 880	9 504	(2 376)	(25%)
LIGNE BAD LT FY2019	64 190	82 530	73 360	(9 170)	(13%)
LIGNE DE CREDIT KFW FY 2020	59 814	73 106	66 460	(6 646)	(10%)
LIGNE BERD GEFF	34 057	-	34 050	7	0%
Ligne BEI pour relance PME	16 000	-	-	16 000	100%
Lignes extérieures en devises	2	2	2	-	0%
LIGNE KFW en EURO	2	2	2	-	0%
Total	259 987	273 884	272 142	(12 155)	(4%)
Dettes rattachées	5 481	7 288	6 349	(868)	(14%)
Total	265 468	281 172	278 491	(13 023)	(5%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2026 :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
<u>Provisions sur engagements par signature</u>	<u>4 191</u>	<u>2 870</u>	<u>4 077</u>	<u>114</u>	<u>3%</u>
<u>Autres provisions pour passifs et charges</u>	<u>6 859</u>	<u>5 359</u>	<u>5 609</u>	<u>1 250</u>	<u>22%</u>
Provisions pour passifs et charges	11 050	8 229	9 686	1 364	14%
Comptes d'attente et de régularisation	284 676	269 010	250 116	34 560	14%
Comptes d'attente	30 689	81 364	31 073	(384)	(1%)
Créditeurs divers	216 878	157 754	154 902	61 976	40%
<i>Créditeurs divers sur comptes de la compensation</i>	<i>97 525</i>	<i>45 056</i>	<i>49 084</i>	<i>48 441</i>	<i>99%</i>
<i>Dépôts du personnel</i>	<i>10 147</i>	<i>8 517</i>	<i>9 535</i>	<i>612</i>	<i>6%</i>

Charges à payer	109 206	104 181	96 283	12 923	13%
Etat, impôts et taxes	32 498	25 023	60 317	(27 819)	(46%)
Autres	4 611	4 869	3 824	787	21%
Total autres passifs	295 726	277 239	259 802	35 924	14%

le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Provision pour divers risques et charges	4 250	2 750	3 000	1 250	42%
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	2 609	-	0%
Total autres provisions pour passifs et charges	6 859	5 359	5 609	1 250	22%

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 743 545 mDT au 30.06.2026 enregistrant ainsi une augmentation de 36 183 mDT par rapport au 31.12.2025.

Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2025 avec des dividendes distribués pour 125 712 mDT ;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 53 mDT ;
- * Du résultat arrêté au 30.06.2026 pour 161 947 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2025	174 600	17 460	1 071 696	120 979	73 549	423	4	248 652	1 707 363
Réserves devenues disponibles	-	-	(84 587)	-	-	-	84 587	-	-
Affectation du résultat 2025	-	-	202 127	-	5 400	-	41 124	(248 652)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(125 712)	-	(125 712)
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	(53)	-	-	-	(53)
Résultat de l'exercice au 30/06/2026	-	-	-	-	-	-	-	161 947	161 947
Solde au 30/06/2026	174 600	17 460	1 189 236	120 979	78 897	423	3	161 947	1 743 545

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2026 :

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 75 688 mDT ;
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 3 209 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

4 - Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2026 à 753 811 mDT contre 754 264 mDT au terme de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Cautions	681 492	654 644	705 308	(23 816)	(3%)
Avals	61 346	54 399	39 382	21 964	56%
Autres garanties données	10 973	8 464	9 574	1 399	15%
Total	753 811	717 507	754 264	(453)	(0%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Cautions en faveur des banques	294 576	373 639	309 009	(14 433)	(5%)
Cautions en faveur de la clientèle	386 916	281 005	396 299	(9 383)	(2%)
Total	681 492	654 644	705 308	(23 816)	(3%)

L'encours des avals se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	61 346	54 399	39 382	21 964	56%
Total	61 346	54 399	39 382	21 964	56%

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 659 791 mDT au 31.12.2025 à 777 938 mDT au 30.06.2026 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Crédits documentaires Import	359 997	290 957	427 859	(67 862)	(16%)
Crédits documentaires Export	417 941	220 099	231 932	186 009	80%
Total	777 938	511 056	659 791	118 147	18%

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2026 comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	593 810	732 069	656 957	(63 147)	(10%)
BTA données en garantie	51 964	51 964	51 964	-	0%
Total	645 774	784 033	708 921	(63 147)	(9%)

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2026 à 1 493 412 mDT et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Engagements de financement donnés	1 487 174	1 754 964	1 520 685	(33 511)	(2%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	3 258	13 839	6 023	(2 765)	(46%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	1 415 110	1 673 233	1 443 381	(28 271)	(2%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	235 171	388 424	305 932	(70 761)	(23%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	12 028	41 464	18 134	(6 106)	(34%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	137 107	84 044	45 151	91 956	204%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT (*)	1 030 803	1 159 301	1 074 164	(43 361)	(4%)
Autorisation des crédits par carte	68 806	67 893	71 281	(2 475)	(3%)
Engagements sur Titres	6 238	7 100	7 151	(913)	(13%)
Participations non libérées	6 238	7 100	5 833	405	7%
Titres à recevoir	-	-	1 239	(1 239)	(100%)
Titres à livrer	-	-	79	(79)	(100%)
Total	1 493 412	1 762 064	1 527 836	(34 424)	(2%)

(*) Dont engagement de financement à concurrence de 8% du résultat (Article 412 Ter- Loi 2024-41, décret n° 2026-148 du 23 Juillet 2026).

Note 4-5.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2026 à 3 922 832 mDT contre 3 782 529 mDT au terme de l'exercice 2025. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	186 826	182 308	173 561	13 265	8%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	6 834	6 199	9 408	(2 574)	(27%)
Garanties reçues de la clientèle	3 729 172	3 653 835	3 599 560	129 612	4%
Total	3 922 832	3 842 342	3 782 529	140 303	4%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2026 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	2 059 680	83 379	5 157	588 533	1 005	5 487	2 743 241
Classe 1	637 810	70 035	453	9 181	14	120	717 613
Classe 2	12 123	-	-	27	-	15	12 165
Classe 3	6 429	507	-	47	-	22	7 005
Classe 4	406 231	32 905	198	3 001	7	291	442 633
Classe 5	143	-	-	31	-	1	175
Total	3 122 416	186 826	5 808	600 820	1 026	5 936	3 922 832

Note 4-6 Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2026 s'élèvent à (81 507) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(258 245)	(126 964)	(55 105)	(203 140)	369%
Devises achetées au comptant à recevoir	176 738	87 976	38 435	138 303	360%
Total	(81 507)	(38 988)	(16 670)	(64 837)	389%

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2026 s'élèvent à 106 104 mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(86 880)	(75 588)	(125 470)	38 590	(31%)
Devises achetées à terme à recevoir	192 984	32 991	129 743	63 241	49%
Total	106 104	(42 597)	4 273	101 831	2383%

La banque n'a effectué aucune opération de change à terme contractée à des fins spéculatives et non dénouées à la clôture de la période arrêtée au 30 juin 2026.

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de 361 448 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	21 016	20 842	41 059	174	1%
Opérations avec la clientèle	333 075	351 274	704 834	(18 199)	(5%)
Autres intérêts et revenus assimilés	7 357	7 305	14 485	52	1%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	2 529	3 133	5 451	(604)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	4 828	4 172	9 034	656	16%
Total	361 448	379 421	760 378	(17 973)	(5%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions perçues, totalisent un montant 79 302 mDT au titre du premier semestre de 2026 soit une augmentation de 3 884 mDT par rapport au premier semestre de 2025. Le détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	40 114	39 531	80 945	583	1%
Opérations sur placement et titres	2 093	1 988	4 002	105	5%
Opérations de change	1 314	1 140	2 474	174	15%
Opérations de commerce extérieur	3 123	2 815	5 784	308	11%
Gestion, étude et engagement	6 699	5 980	13 344	719	12%
Opérations monétiques et de banque directe	21 872	19 492	43 481	2 380	12%
Bancassurance	2 513	2 634	4 887	(121)	(5%)
Banque d'affaires	450	671	844	(221)	(33%)
Autres commissions	1 124	1 167	2 417	(43)	(4%)
Total	79 302	75 418	158 178	3 884	5%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2026 un total de 40 440 mDT et se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	15	84	96	(69)	(82%)
Gain net sur titres de placement	12 140	10 035	16 776	2 105	21%
Gain net sur opérations de change	28 285	21 020	49 943	7 265	35%
Total	40 440	31 139	66 815	9 301	30%

Le gain net sur titres de transaction se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	15	84	96	(69)	(82%)
Total	15	84	96	(69)	(82%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	4 767	7 089	12 799	(2 322)	(33%)
Plus-values de cession de BTA titres de placement	36	251	-	(215)	(86%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA titres de placement	4 731	6 838	12 799	(2 107)	(31%)
Titres de placement à revenu variable	7 373	2 946	3 977	4 427	150%
Dividendes sur les titres de placement	1 024	1 033	1 010	(9)	(1%)
Plus-values de cession	4 914	1 631	2 996	3 283	201%
Moins-values de cession des titres de placement	(39)	(401)	(491)	362	(90%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(17)	(720)	(889)	703	(98%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	1 491	1 403	1 351	88	6%
Total	12 140	10 035	16 776	2 105	21%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 350	2 033	5 346	317	16%
Gain net sur opérations de change en compte	26 713	19 138	46 675	7 575	40%
Autres résultats nets de change	(778)	(151)	(2 078)	(627)	415%
Total	28 285	21 020	49 943	7 265	35%

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de 189 310 MDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	155 373	113 243	219 382	42 130	37%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 390	1 872	2 198	(483)	(26%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	24 389	6 990	7 021	17 399	249%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	8 158	20 533	19 910	(12 375)	(60%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	49	880	(49)	(100%)
Total	189 310	142 687	249 391	46 622	33%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	60 195	44 566	100 642	15 629	35%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	67 219	36 644	54 842	30 575	83%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	27 959	32 033	63 898	(4 074)	(13%)
Total	155 373	113 243	219 382	42 130	37%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (293 572) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(285 748)	(302 199)	(604 002)	16 451	(5%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(58 964)	(64 811)	(131 782)	5 847	(9%)
Opérations avec la clientèle	(201 324)	(214 487)	(425 683)	13 163	(6%)
Emprunts et ressources spéciales	(25 460)	(22 901)	(46 537)	(2 559)	11%
Autres Intérêts et charges	(7 824)	(5 960)	(11 224)	(1 864)	31%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(4 669)	(1 445)	(2 540)	(3 224)	223%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(3 155)	(4 515)	(8 684)	1 360	(30%)
Total	(293 572)	(308 159)	(615 226)	14 587	(5%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (57 800) mDT, enregistrant une baisse de (5 622) mDT par rapport à la même période 2025. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(42 179)	(37 630)	(73 186)	(4 549)	12%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(2 000)	(3 000)	(9 000)	1 000	(33%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(19 531)	(21 780)	(41 231)	2 249	(10%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 250)	(250)	(500)	(1 000)	400%
Dotations aux provisions sur congés payés	(1 253)	(1 992)	(2 061)	739	(37%)
Total dotations	(66 213)	(64 652)	(125 978)	(1 561)	2%
Pertes sur créances	(7 881)	(14 851)	(267 190)	6 970	(47%)
Total dotations et pertes sur créances	(74 094)	(79 503)	(393 168)	5 409	(7%)
Reprises de provisions sur créances douteuses	8 827	13 919	24 024	(5 092)	(37%)
Reprises de provisions collectives Cir BCT 2025-01	-	-	435	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	4 882	7 606	13 640	(2 724)	(36%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	53 248	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	-	95 867	-	0%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	634	3 471	5 991	(2 837)	(82%)
Reprise de provisions risques et charges	-	341	341	(341)	(100%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	-	94 790	-	0%
Total Reprises	14 343	25 337	288 336	(10 994)	(43%)
Recouvrement des créances radiées	1 951	1 988	26 842	(37)	(2%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	16 294	27 325	315 178	(11 031)	(40%)
Total	(57 800)	(52 178)	(77 990)	(5 622)	11%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (2 596) mDT, enregistrant une variation de (4 506) mDT par rapport à la même de période de 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(3 707)	(34)	(858)	(3 673)	10803%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	350	4 855	(350)	(100%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(18)	(6)	(7)	(12)	200%
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	1 129	1 600	2 459	(471)	(29%)
Total	(2 596)	1 910	6 449	(4 506)	(236%)

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2026 un montant de (128 011) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Frais du personnel	(91 123)	(84 441)	(171 944)	(6 682)	8%
Rémunération du personnel	(67 095)	(63 369)	(127 050)	(3 726)	6%
Charges sociales	(16 923)	(15 449)	(32 903)	(1 474)	10%
Impôts sur salaires	(1 306)	(1 150)	(2 345)	(156)	14%
Autres charges liées au personnel	(5 799)	(4 473)	(9 645)	(1 326)	30%
Charges générales d'exploitation	(31 039)	(28 780)	(60 745)	(2 259)	8%
Frais d'exploitation non bancaires	(7 391)	(7 824)	(16 492)	433	(6%)
Autres charges d'exploitation	(23 648)	(20 956)	(44 253)	(2 692)	13%
Dotations aux amortissements	(5 849)	(4 782)	(9 989)	(1 067)	22%
Total	(128 011)	(118 003)	(242 678)	(10 008)	8%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	11	202	293	(191)	(95%)
Moins-values sur cession des immobilisations	(36)	(644)	(745)	608	(94%)
Impôt suite au contrôle fiscal	(939)	-	-	(939)	100%
Contribution sociale de solidarité	(259)	(220)	(3 174)	(39)	18%
Autres résultats exceptionnels	337	70	2 627	267	381%
Total	(886)	(592)	(999)	(294)	50%

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(1 033)	-	(1 905)	(1 033)	100%
Total	(1 033)	-	(1 905)	(1 033)	100%

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2026 est de 4,638 dinars contre 3,748 dinars par rapport à la même de période de 2025.

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation
Résultat net en mDT	161 947	130 897	248 652	31 050
Nombre d'actions	34 920 000	34 920 000	34 920 000	-
Nombre moyen d'actions	34 920 000	34 920 000	34 920 000	-
Résultat de base par action (en DT)	4,638	3,748	7,121	0,889
Résultat dilué par action (en DT)	4,638	3,748	7,121	0,889

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (358 548) mDT à (185 678) mDT enregistrant une hausse de 172 870 mDT soit 48,21%. Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 496 623 mDT et des flux de financement de (151 678) mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de (172 075) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 496 623 mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 561 306 mDT ;
- ❖ Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 230 551 mDT ;
- ❖ Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 39 858 mDT ;

Flux nets négatifs :

- ❖ La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (113 789) mDT.
- ❖ Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (111 550) mDT ;
- ❖ La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (94 969) mDT.
- ❖ Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (10 709) mDT ;
- ❖ Les encaissements nets sur titres de placement pour (4 075) mDT.

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à (172 075) mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ La variation des intérêts et dividendes pour 97 230 mDT.

Flux nets négatifs :

- ❖ Les flux nets sur portefeuille investissement (264 150) mDT ;
- ❖ Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (5 155) mDT.

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (151 678) mDT au 30 juin 2026. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ❖ L'émission d'emprunts pour 60 000 mDT.

Flux nets négatifs :

- ❖ Le versement des dividendes pour (125 712) mDT ;
- ❖ Le remboursement des emprunts pour (61 128) mDT ;
- ❖ Le remboursement des ressources spéciales pour (24 785) mDT ;
- ❖ Le mouvement du fonds social de (53) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2026 à (185 678) mDT contre (358 548) mDT au 31 décembre 2025.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2026 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Actifs</u>	923 491	937 033	812 111
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	807 359	783 254	701 559
Caisse	151 628	89 292	97 133
Avoirs et prêts à la BCT < 90 jours	655 671	693 903	604 367
Comptes CCP	61	59	59
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	116 030	153 779	110 552
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	116 026	153 776	110 549
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	50 465	71 691	47 042

Prêts aux établissements bancaires <90 jours	65 561	82 086	63 507
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	3	3	3
Titres de transaction	102	-	-
Passifs	(1 109 169)	(1 096 817)	(1 170 659)
Banque centrale, CCP	(635 881)	(798 153)	(711 887)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(42 881)	(17 153)	(55 887)
Emprunts auprès de la BCT < 90 jours	(593 000)	(781 000)	(656 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(473 288)	(298 664)	(458 772)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(448 774)	(290 424)	(456 724)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(81 433)	(181 130)	(93 368)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(367 341)	(109 294)	(363 356)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(24 514)	(8 240)	(2 048)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(185 678)	(159 784)	(358 548)

7- Autres notes

7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin juin 2026, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 163,005% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

7-2 Note vérification sociale

AMEN BANK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2020 à 2022. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 19 mars 2024 portant sur un redressement de 3 007 KDT hors pénalités de retard. Après avoir adressé une lettre de contestation des résultats du contrôle social, respectivement à la Direction Générale de la CNSS et à la Direction Générale de la Sécurité Sociale relevant du Ministère des Affaires Sociales, la banque a fait opposition, dans les délais, des bulletins de contrainte notifiés par la CNSS et a intenté une action en justice contre la CNSS concernant les chefs de redressement contestés.

Au 30 juin 2026, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions.

7-3 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence

Le 29 mai 2024 une affaire a été portée à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant l'épidémie du COVID-19.

Jusqu'à la date de l'arrêt des états financiers aucune décision n'a été notifiée à la banque ainsi le risque final dépend du sort définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14

« relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

7-4 Notes sur les politiques de fixation des prix entre les parties liées

Les opérations ordinaires entre la banque et les parties liées sont établies dans les conditions normales du marché.

7-5. Évènements postérieurs à la date de clôture

Suite à l'apparition du décret n°2026-148 du 23 juillet 2026, fixant les conditions et les critères d'octroi des microfinancements d'honneur, un montant équivalent à 8 % du résultat de l'exercice 2025 ,soit 19 892 mille dinars, a été constaté au niveau des engagements de financement donnée (Cf. notes 1.3 et 4.6).

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 28 Août 2026, En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2026 et faisant apparaître un total bilan de **13 191 512 KDT** et des capitaux propres positifs de **1 743 545 KDT** y compris un résultat bénéficiaire de **161 947 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2026 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note « 7-3 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 Août 2026

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de MGI Worldwide

Chiheb GHANMI

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI